



BUREAU DU SIAC 04/03/2026

NOTE D'INFORMATION DU GEOPARC

1. Visite d'une délégation du Géoparc mondial UNESCO d'Odsherred, Danemark

L'échange de bonnes pratiques et la coopération constituent une valeur fondamentale des Géoparc mondiaux UNESCO. À l'occasion du renouvellement du bureau du Géoparc mondial UNESCO d'Odsherred, au Danemark, la direction organise un voyage d'étude pour environ 8 à 10 personnes à leurs frais. Elle propose de découvrir le Géoparc mondial UNESCO du Chablais entre le 26 et le 28 septembre 2026.

Cette démarche offre une belle opportunité d'échanges qualitatifs pour les membres de la Commission du Géoparc du Chablais, dans la perspective du renouvellement de la stratégie du Géoparc et des réponses à apporter aux recommandations récentes de l'UNESCO.

2. Information concernant l'inventaire des géosites du Géoparc

Le label du Géoparc UNESCO repose sur ses géosites identifiés par les scientifiques au moment de la création du Géoparc, avec des importances locale, nationale et internationale confirmées. Aujourd'hui, le nombre de géosites s'élève à 86. Ils sont répartis sur le territoire et racontent les incroyables richesses et la diversité de notre passé et de notre avenir.

L'inventaire des sites est géré sous forme d'une base de données qui contient des descriptions scientifiques qui doit aussi servir en tant qu'outil de gestion opérationnel. En 2025, un premier travail de migration de cette base de données a été réalisé. Pour l'année 2026, le travail se poursuit avec des missions de recherche et d'accompagnement technique, une charge de travail inscrite dans le Plan d'Actions du Géoparc pour cette année. Ce travail anticipe la suite de la saisie des données fondamentales (les périmètres des géosites qui n'étaient que de simples points, les références bibliographiques, etc.), ainsi que le développement des fonctionnalités de la base de données via des formulaires faciles à remplir par les experts ou encore, permettant un partage de ces informations dans un format accessible aux usagers (communes, EPCI, services de l'État). Ce travail se poursuivra au printemps avec la préparation d'une consultation pour l'accompagnement technique ainsi que la possibilité d'un travail d'étudiant.

3. Correspondance du Conseil scientifique à l'attention du bureau du SIAC

Le Conseil scientifique du Géoparc a un rôle consultatif auprès du Géoparc mondial UNESCO du Chablais et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC). Il permet d'apporter des informations à caractère scientifique constituant une aide à la décision pour les élus.

Lors de sa dernière réunion le 26 janvier 2026, le Conseil scientifique a débattu les suites à donner au projet de fiches communales. Ce dossier ne pourra pas être poursuivi sans un renforcement du Géoparc, avec par exemple l'engagement d'un géologue.

Une lettre du Président et Vice-président du Conseil scientifique adressée aux membres du bureau du SIAC, est jointe en annexe 1 pour votre information et pour suite à donner.

4. Retour rencontres techniques et l'AG CNGF

Du 27 au 30 janvier, le Géoparc mondial UNESCO de Haute-Provence a accueilli les 9 Géoparcs labellisés de France pour des réunions de travail techniques, ainsi que l'Assemblée Générale du Comité national des Géoparcs de France (CNGF). La Vice-présidente du SIAC en charge du Géoparc du Chablais et Présidente du CNGF, Marie-Pierre Berthier, a présidé l'Assemblée Générale. Le compte rendu de la réunion, le rapport moral ainsi que les bilans financiers 2025 et le budget prévisionnel 2026 ont été adoptés à l'unanimité. Ces documents se trouvent en annexe 2.

Un nouveau règlement intérieur a été adopté, permettant de clarifier la procédure à suivre pour les Géoparcs aspirants. Ce règlement prévoit l'étude des documents ainsi que des missions de terrain sur les territoires en amont de leurs candidatures officielles. La mission de terrain sera effectuée par une équipe composée d'un(e) élu(e) et d'un(e) technicien(ne) afin de traiter les aspects politiques et techniques. L'un des deux membres doit néanmoins être un évaluateur officiel pour l'UNESCO. Cette expertise nécessite un volume de travail estimé à 4 ou 5 jours, avec remise d'un rapport au CNGF.

Les rencontres techniques ont mobilisé les équipes des Géoparcs de France pendant deux jours d'échanges et de travail. Des ateliers thématiques ont été organisés autour de questions individuelles et collectives, notamment la communication, la francophonie, le pastoralisme, la pédagogie et les partenariats. Les actions et décisions engagées seront poursuivies entre les équipes des Géoparcs.

5. 3ème édition du Festival des courts-métrages 2026-2027

En 2026-2027, le Festival des courts-métrages, événement phare de la mission pédagogique, sera désormais dédoublé d'une autre action phare : les classes de lac.

Objectifs : Ce projet porté par le Géoparc mondial UNESCO, propose aux élèves de primaire une expérience cinématographique visant à les sensibiliser à la richesse de leur environnement local (villages, vallées, patrimoines naturels et culturels), tout en stimulant leur créativité et leur esprit d'équipe. Ils découvriront et mettront en lumière des éléments fascinants tels que légendes, géologie, traditions, flore ou paysages de leur région, à travers la réalisation de leur court-métrage. Chaque classe, guidée par un cinéaste, participera à toutes les étapes de la création, du scénario au tournage. Les films feront également office de restitution des connaissances acquises durant l'année et lors des sorties pédagogiques avec les médiateurs du Géoparc, en lien avec le programme scolaire. Un thème sera identifié au printemps afin de structurer et d'harmoniser les productions.

Organisation du projet : Le projet sera réalisé avec des classes de primaire (CM1/CM2) du territoire du Géoparc. Chaque classe participante, réalisera un court-métrage d'une durée maximale de 5 minutes. Les élèves participeront à 5 séances découper sur 2,5 journées, pour le tournage des séquences.

Calendrier Prévisionnel :

Avant l'été 2026 : premières communications auprès des enseignants.

Septembre 2026 : lancement de l'appel à candidatures et sélection des classes.

Octobre 2026 à mai 2027 : atelier d'écriture du scénario avec les élèves ; phase de tournage (cinq demi-journées par classe) ; sorties pédagogiques organisées par le Géoparc en fonction des besoins des scénarios et du programme ; montage des films.

Juin 2027 : projection des courts-métrages au cinéma.

Budget financé par le Géoparc :

2026 : 6 000 Euros

2027 : 19 000 Euros

6. Espaces de découvertes du Géoparc mondial UNESCO

La réalisation du triptyque des sites du Géoparc mondial UNESCO qui valorisent les patrimoines identitaires du Chablais approche sa fin. Ci-dessous résume l'état d'avancement des espaces :

1. La buvette Cachat, Evian-les-Bains : L'installation prévue entre le 1 et 15 mai

Les contenus des mobiliers sont finalisés, les derniers éléments d'imagerie sont en cours d'acquisition et les ajustements techniques attendent validation. L'installation des mobiliers est prévue entre le 1 et 15 mai 2026.

Une attention particulière devra être portée à la mise en place d'une signalisation des différents éléments de l'espace, en adéquation avec la fierté du label UNESCO.

2. Le Château de Ripaille, Thonon-les-Bains : Ajustements aux mobiliers et leur mise en valeur

Les mobiliers prototypes du Château de Ripaille sont en cours de réparation et d'ajustement en raison de quelques dysfonctionnements, ainsi que de l'accumulation d'humidité à l'intérieur. Cette phase d'adaptation permet l'ajout de consignes supplémentaires expliquant le fonctionnement des manipulations, ainsi qu'un affichage renforcé de l'identité UNESCO. La nouvelle livraison des mobiliers est prévue pour le 1er mai 2026.

Une visite du SIAC s'est tenue en fin de saison 2025 afin d'évaluer l'intégration de l'espace de découverte au château. Plusieurs pistes d'amélioration de la communication ont été identifiées, pour rendre visible la présence de l'espace Géoparc au château, ainsi que pour signaler les manipulations elles-mêmes dans le parcours de visite.

3. Le lac de Montriond, Montriond : L'installation définitif

L'installation de l'espace de découverte du lac de Montriond aura lieu au printemps 2026, avec l'aménagement du terrain, puis, l'installation des mobiliers définitifs.

Promotion des espaces de découvertes

Des éléments de communication sont en développement pour réaliser la promotion touristique des trois sites de découverte en 2026. Les informations seront communiquées par les Offices de tourisme du territoire, ainsi que via des brochures touristiques, tels que Visites en Chablais.

Les points administratifs

Aspects juridiques : Des conventions d'occupation du sol sont en cours d'écriture pour les communes de Montriond ainsi que la Vernaz (pour le totem du CCHC au Gorges du Point du Diable). Une convention sera aussi élaborée avec la ville d'Evian pour structurer l'installation et les engagements réciproques au sien de l'espace de découverte du Géoparc à la Buvette Cachat.

Entretien et réparations : Les mobiliers des espaces de découverte sont sous garantie pendant 1 année. L'équipe du Géoparc n'ayant pas de compétence opérationnelle, le nettoyage et la réparation mineure des mobiliers, installés à Montriond et à Evian, seront réalisés par les services techniques des communes respectives (exemple, le remplacement des lattes dans les bancs à Montriond). Pour le site de Ripaille, une solution reste à trouver pour le nettoyage et la réparation mineure des mobiliers. Des contrats de maintenance seront établis avec l'Atelier Saint Roc pour toute réparation, au-delà de la remise en état, dans les trois sites.

7. Approfondissement des connaissances du territoire

Le Géoparc du Chablais renforce et diversifie les actions de recherche dans le territoire. En complément des actions qui seront réalisées en collaboration avec l'Université de Savoie Mont Blanc, sous l'avenant N°3, en 2026 d'autres projets sont en cours :

- La finalisation de l'étude sur l'éboulis froid à la Baume par l'Université de Lausanne et les suites à donner avec la commune pour la mise en place d'un arrêté préfectoral de protection du géotope (APPG).
- Une étude sur la morphologie et le dynamique sédimentaire des dunes sous-lacustres sous l'influence des vents de Bise dans la Baie de Coudrée par l'Université de Geneve.

8. Prochaines réunions

- 22-27 mars, réunion du Comité de coordination des Géoparcs européens, Karawanken – Karavanke UGGp Autriche – Slovénie
- 16-18 septembre, 18eme Congrès Européen des Géoparcs mondiaux UNESCO à Saimaa UGGp, Finlande.